

Table des matières

Message de la présidente	4
Mot de bienvenue	5
Nos partenariats	6
La SDN en bref	8
Données financières du bureau central	9
Création d'emplois	10
Division des ventes	11
Nos investissements en capital de risque ..	12
Sommaires opérationnels des filiales	
Ivalu Ltd	14
Jessie Oonark Ltd.	16
Kiluk Ltd.	18
Kitikmeot Foods Ltd.	20
Kivalliq Arctic Foods	22
Pangnirtung Fisheries Ltd.	24
Papiruaq Fisheries Ltd.	26
Taluq Designs Ltd.	28
Uqurmiut Arts & Crafts Ltd.	30
Carte des filiales de la SDN, et des sources de métiers d'art et d'aliments traditionnels	32
États financiers consolidés	34



Message de Nancy Karetak-Lindell, présidente

Monsieur le ministre,

La Société de développement du Nunavut reconnaît l'importance de certaines activités économiques comme la récolte d'aliments, la sculpture et la pêche pour les Nunavummiut. Nous comprenons que les personnes activement engagées dans ces activités ont besoin d'un cadre sectoriel porteur de solutions viables pour l'achat de leurs produits. Les filiales de la Société offrent de telles solutions, qu'il s'agisse de soutenir les pêcheurs hivernaux à Igloodik ou à Qikiqtarjuaq, les pêcheurs estivaux au Kitikmeot ou la chasse au caribou durable par les chasseurs de Whale Cove ou de Chesterfield Inlet.

Le service de marketing de la Société de développement du Nunavut est un chef de file dans la promotion de la sculpture inuite au Canada comme à l'étranger.

La Société cultive de nombreux partenariats au sein du Nunavut afin que l'art produit sur le territoire trouve sa place dans des galeries et salles d'exposition bien en vue. En finançant l'extraction de pierre à savon à Sanikiluaq, ou encore en facilitant la vente d'œuvres de sculpteurs d'Iqaluit, la Société met à la disposition des artistes du Nunavut un important outil de promotion et de commercialisation.

La Société reconnaît également que le Nunavut est un marché prioritaire pour l'acheminement des produits finis à nos résidents. Elle s'est ainsi engagée à ce que ses produits – omble chevalier, bœuf musqué ou caribou – soient offerts aux Nunavummiut avant la prospection d'autres marchés. Par ailleurs, la Société s'attache à collaborer avec des agences et des organismes locaux, par exemple la Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut, pour faire parvenir les aliments prélevés dans la nature aux groupes qui

en ont besoin et qui n'y auraient peut-être pas accès autrement.

Dans le cadre de son programme d'investissements en capital de risque, la Société mise sur les secteurs économiques phares que sont la pêche commerciale et le tourisme. La Société connaît bien les différents aspects opérationnels qui caractérisent ces secteurs et les coûts de lancement élevés auxquels font face les nouveaux entrants. La pêche commerciale et le tourisme sont d'importantes sources d'emploi au Nunavut et, grâce à son apport de capital-risque, la Société soutient les entreprises actives dans ces deux secteurs.

La Société reste pleinement engagée à l'égard des petites et moyennes entreprises qu'elle appuie et vis-à-vis des personnes pour qui ces entreprises sont des sources d'emploi et de revenus. Le fait que nous ayons réussi, en dépit de défis économiques plus vastes, à créer une bonne centaine d'emplois à temps plein pour nos pêcheurs, chasseurs, artistes et travailleurs d'usine témoigne de notre engagement envers l'essor de ces secteurs clés et les investissements qu'il faut continuer d'y consentir.

Pour conclure, j'aimerais remercier le ministre responsable de la Société de développement du Nunavut, M. Peter Taptuna, du constant soutien qu'il nous a apporté. Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance à mes collègues du conseil d'administration pour leur attachement envers notre organisme ainsi qu'au personnel de la Société pour leur excellent travail et leur dévouement.

**Nancy Karetak-Lindell,
présidente**

Bienvenue à la Société de développement du Nunavut

Les succès de la Société de développement du Nunavut (SDN) sont les succès du Nunavut tout entier. C'est avec fierté que nous livrons le récit de notre travail dans ce rapport annuel de 2012-2013.

Pour assurer sa prospérité et sa croissance, notre territoire a besoin d'un développement économique généralisé. À la SDN, nous facilitons la mise en marché des produits issus d'activités économiques importantes comme la récolte d'aliments, la pêche, la couture et la sculpture afin de créer de l'emploi et des sources de revenu pour les Nunavummiut qui y participent. Derrière les produits offerts par nos filiales se trouvent les gens qui créent ces articles uniques au Nunavut, et c'est cela qui fait le succès de la SDN. Grâce à nos programmes suivis et à nos initiatives, nous avons généré plus de 130 emplois directs et indirects. L'emploi apporte bien davantage qu'un revenu aux Nunavummiut; il est source de compétences, de fierté et donne l'occasion de contribuer à la collectivité.

Le personnel de Kiluk met tout en œuvre pour offrir un excellent service, et les articles qu'il produit sont de qualité supérieure. Kiluk montre l'exemple pour ce qui est de maintenir et développer ses perspectives d'affaires à l'aide de ce qu'on appelle les trois « P » : les bonnes personnes, le meilleur produit possible et des prix concurrentiels. Mines Agnico-Eagle, Graeme Dargo, directeur, Engagement communautaire, Nunavut

Les partenariats sont essentiels au succès de nos opérations. Notre collaboration avec d'autres groupes qui ont à cœur les intérêts du Nunavut rend notre impact plus significatif encore.

Le Nunavut est notre premier marché et, en travaillant avec d'autres groupes, nous pouvons garantir aux Nunavummiut un accès prioritaire à nos produits. Nous croyons fermement que les produits de la SDN devraient être accessibles aux personnes n'ayant pas toujours les moyens de se les offrir. La SDN est membre de la Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut. Par l'intermédiaire de ses usines, elle continue à approvisionner en aliments traditionnels les banques alimentaires, les soupes populaires ou d'autres organismes de même nature partout sur le territoire.

Quantité de personnes, de hameaux, d'organisations de chasseurs et de trappeurs (OCT) et de collectivités contribuent à la SDN, que ce soit par leur art, leur récolte d'aliments, les partenariats communautaires ou des efforts individuels. Nous reconnaissons la valeur de ces partenariats, sans lesquels nous ne pourrions faire progresser nos grands objectifs en matière de création d'emploi et de diversification économique au Nunavut.

Nous espérons que vous aurez plaisir à lire nos récits de l'année.

Nos partenariats

L'une de nos valeurs fondamentales est l'idée selon laquelle la collaboration donne toujours les meilleurs résultats. Nous avons établi plusieurs partenariats importants au cours de la dernière année, qu'il nous fait plaisir de vous présenter ci-après.

Arviat : Mines Agnico-Eagle

Les entreprises Kiluk et Kivalliq Arctic Foods ont noué un solide partenariat commercial avec les mines Agnico-Eagle. Agnico-Eagle a fait affaire avec Kiluk dans le cadre d'initiatives variées, lui commandant des articles d'entreprise « faits au Nunavut » tels que serviettes et couvertures de pochette en peau de phoque, et lui confiant le soin de personnaliser les vêtements de travail des employés des mines. La société minière continue également de commander à Kivalliq Arctic Foods des produits de l'omble chevalier destinés au personnel de sa mine Meadowbank.

Chesterfield Inlet : Usine de transformation de poisson Iqalupik

Kivalliq Arctic Foods a formé un partenariat avec l'Association de chasseurs et de trappeurs d'Aqigiq pour faire tourner l'usine de transformation Iqalupik à Chesterfield Inlet. Moyennant divers soutiens opérationnels assurés par Kivalliq Arctic Foods, l'usine Iqalupik offre aux pêcheurs de Chesterfield Inlet d'intéressantes possibilités d'emploi et de rémunération en période estivale tout en fournissant à Kivalliq Arctic Foods un volume important d'omble chevalier estival.

Igloodik : Association des chasseurs et des trappeurs d'Igloodik – Pêche hivernale

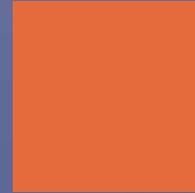
Kivalliq Arctic Foods et l'Association des chasseurs et des trappeurs d'Igloodik se sont associés à l'occasion de la pêche hivernale d'omble chevalier à Igloodik. De février à avril, l'organisation de chasseurs et de trappeurs a fourni à Kivalliq Arctic Foods quelque 15 000 livres de poisson hivernal de qualité supérieure, ce qui représente une source d'approvisionnement non négligeable pour l'entreprise ainsi qu'une source de revenu pour les pêcheurs d'Igloodik.

Sanikiluaq : Soapstone Artists of Sanikiluaq – Projet d'extraction de stéatite

Depuis plusieurs dizaines d'années, Sanikiluaq est un important producteur de sculptures en pierre à savon réputées pour leur qualité et leur style distinctif. La disponibilité restreinte de la pierre s'est cependant révélée un facteur limitatif. Ce projet a permis à l'association locale des artistes de recruter des travailleurs qui exploitent correctement les gisements des environs et assurent aux artistes sculpteurs un approvisionnement stable de ce matériau.

Nunavut : Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut

La SDN prend une part active à la lutte contre l'insécurité alimentaire sur le territoire et est membre de la Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut. Par l'entremise de nos usines de transformation, nous aidons à faire en sorte que les aliments traditionnels restent à la base de l'alimentation des Inuits. Nous collaborons également avec d'autres organismes comme les soupes populaires et les structures d'accueil des personnes âgées afin que ces groupes plus vulnérables aient plus facilement accès aux aliments régionaux.



De la pierre pour les sculpteurs

Les sculpteurs des îles Belcher utilisent une pierre unique en son genre, rarement trouvée sur place, mais présente sur l'île Tukarak, à une centaine de kilomètres au sud-est de la communauté. Cette pierre vert foncé striée de noir, appelée stéatite, est utilisée depuis plusieurs générations. Elle est extraite en surface, à même une crête qui fait toute la longueur de l'île. Or, les sculpteurs qui ne disposent pas d'une bonne embarcation peinent à se procurer leur matériau vu la distance à parcourir et les mers souvent houleuses.

Grâce au partenariat entre la SDN et les Soapstone Artists of Sanikiluaq, il a été possible d'embaucher des travailleurs pour prélever la pierre. La plupart des recrues sont des sculpteurs qui connaissent donc bien les critères à respecter en ce qui concerne ce matériau.

Comme le veut la coutume, les travailleurs se rendent sur l'île en bateau et y campent jusqu'à un mois. Ils vivent de la terre et profitent des températures estivales beaucoup plus clémentes dont bénéficie l'île. Un petit véhicule Bobcat leur permet de charger les bateaux pour rapporter la pierre à Sanikiluaq et la distribuer aux sculpteurs, en accordant la priorité à ceux qui n'ont pas accès à un moyen de transport.

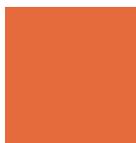
Le projet d'exploitation de 2012 visait à prélever environ 10 000 livres de stéatite, cible qui a été dépassée : c'est bien 18 000 livres qui ont été extraites et rapportées à la communauté. Ce remarquable succès est attribuable aux efforts déployés par les tailleurs de pierre : Isaac Sala, George Eyaituq, Silas Mannuk, Johnny Aqjatusuk et Bob McLean.

La SDN en bref

La Société de développement du Nunavut est une société territoriale appartenant au gouvernement du Nunavut. Notre mandat consiste à offrir des emplois et des sources de revenu aux Nunavummiut vivant dans de petites collectivités ainsi qu'à encourager l'essor des activités commerciales au Nunavut et à promouvoir la diversification et la stabilité économiques. À cette fin, nous constituons et exploitons des compagnies ou sociétés par actions tout en investissant directement dans des entreprises commerciales.

Toutes nos interventions se fondent sur l'intérêt supérieur des Nunavummiut et nous avons toujours à l'esprit nos objectifs en matière de responsabilité et de transparence. Nous estimons que l'emploi et les possibilités d'activités rémunératrices ont une incidence favorable sur la qualité de vie et mènent à des collectivités plus saines. La création d'emplois durables grâce aux efforts de la SDN est mesurable et constitue un indicateur clé de notre succès.

Les gens sont au cœur de notre succès. Nous sommes fiers du travail accompli par la SDN, car c'est le travail de Nunavummiut.



Notre mission

La Société s'applique à ouvrir des avenues de développement économique qui créent de l'emploi pour les Nunavummiut et qui reconnaissent l'importance de la culture et des valeurs inuites.

La Société s'applique à utiliser ses programmes, ses biens et ses services de manière à soutenir tous les Nunavummiut. Nous appuyons des secteurs clés qui laissent entrevoir de bonnes sources de revenu pour les particuliers, mais où l'accès au capital-investissement est limité en raison des coûts élevés de démarrage et d'exploitation.

Nos programmes encouragent l'autonomie au sein de nos collectivités en créant des débouchés économiques viables pour les Nunavummiut, contribuant ainsi à rendre les collectivités plus saines.

Nos actifs appartiennent à tous les Nunavummiut, et leur utilisation doit favoriser les occasions de développement économique partout au Nunavut, sans égard au lieu de résidence.

Bureau central

Rankin Inlet, Nunavut

Une équipe de cinq personnes collabore étroitement avec le conseil d'administration afin d'assurer la surveillance de l'ensemble des opérations de la Société de développement du Nunavut.

Personnel du bureau central :

Darrin Nichol, président;
Balajai Ramamani, directeur financier;
Brian Zawadski, conseiller auprès des entreprises;
Goretti Kakuktinniq, conseiller auprès des entreprises;
Bernadette Tutanuak, directrice, Finances et administration

SOMMAIRE DE L'EXERCICE	2013	2012
Revenu	1,37 M\$	1,41 M\$
Dépenses	1,31 M\$	1,35 M\$
Excédent de l'exercice (déficit)	60 000 \$	60 000 \$
Nombre d'emplois créés ou maintenus	5,5	5,5
Financement de base – Opérations	1,3 M\$	1,3 M\$
Financement de base – Capital	11 600 \$	4 600 \$

*Le financement de base – opérations et capital, est compris dans le revenu.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la SDN sont nommés par le ministre responsable de la Société, l'honorable Peter Taptuna. Les membres du conseil reçoivent en règle

générale un mandat de trois ans et forment un échantillon représentatif des diverses populations du Nunavut.

			APPOINTED	EXPIRES
Nancy Karetak-Lindell	Présidente	Arviat	03/09/2012	03/09/2015
David Alagalak		Arviat	03/09/2012	03/09/2015
Jerry Ell		Rankin Inlet	03/09/2012	03/09/2015
Donald Havioyak		Kugluktuk	03/09/2012	03/09/2015
Louie Kamookak	Vice-président	Gjoa Haven	03/23/2011	03/23/2014
Zacharias Kunuk		Igloodik	03/09/2012	03/09/2015
John Main		Cambridge Bay	03/09/2012	03/09/2015
Chris Rudd	Secrétaire	Rankin Inlet	03/09/2012	03/09/2015

Composition du comité exécutif de la SDN en 2012-2013 :

Nancy Karetak-Lindell, Louie Kamookak, Chris Rudd

Création d'emplois

Le tableau qui suit fait état des emplois qui ont été créés ou conservés grâce à la Société, ses filiales et ses investissements en capital de risque au cours de l'exercice 2012-2013. Les résultats présentés au titre de la création ou du maintien d'emplois sont conformes aux directives d'investissement et de cession de la Société, où sont énoncées les définitions suivantes :

Un emploi direct est un emploi créé ou conservé au sein d'une filiale, d'un projet ou d'une entreprise commerciale. Un emploi direct représente 1 500 heures de travail au cours d'une année.

Un emploi traditionnel est un emploi créé à l'extérieur d'une filiale, d'un projet ou d'une

entreprise commerciale et qui découle directement de leurs activités d'achat. Les montants versés à des particuliers ou à des organisations pour l'achat de sculptures, d'objets d'artisanat, de produits confectionnés, de dessins, d'estampes, de viande, de poisson ou de tout autre produit d'art, d'artisanat ou de récolte, seront additionnés pour établir le nombre total d'emplois traditionnels créés au cours de l'année.

Un emploi indirect se reconnaît aux montants versés à d'autres organisations locales au titre des frais de main-d'œuvre

INVESTISSEMENTS	EMPLOIS DIRECTS	EMPLOIS TRADITIONNELS DIRECTS	EMPLOIS INDIRECTS	TOTAL 2013	TOTAL 2012
Aliments régionaux :					
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	7.87	4.62	-	12.49	12.16
Kitikmeot Foods Ltd.	7.37	3.03	-	10.41	11.20
Pangnirtung Fisheries Ltd.	15.10	27.61	-	42.71	35.42
Papiruaq Fisheries Ltd.	-	-	-	-	0.66
Métiers d'art :					
Ivalu Ltd.	1.16	0.98	-	2.14	2.12
Jessie Oonark Ltd.	4.84	2.09	-	6.93	8.96
Kiluk Ltd.	3.85	0.74	-	4.59	5.85
Taluq Designs Ltd.	2.29	0.78	-	3.07	3.03
Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd.	6.01	3.10	-	9.10	12.15
Investissements en capital de risque :					
Arctic Fishery Alliance Ltd	-	-	9.78	9.78	9.78
Oujukoaq Fisheries Ltd	-	-	5.25	5.25	-
Sous-total	48.49	42.95	15.03	106.47	101.33
Société de développement du Nunavut	5.5	19.0	-	24.5	31.50
Total	53.99	61.95	15.03	130.97	132.83

Division des ventes

DIVISION DES VENTES	2013	2012
Revenu total (\$)	1,28 M\$	1,97 M\$
Dépenses totales	\$1.41 million	\$1.92 million
Excédent de l'exercice (déficit)	(130 000 \$)	50 000 \$
Emplois créés ou maintenus	19.00	26.00
Financement de base - Opérations	100 000 \$	150 000 \$
Financement de base - Capital	\$9,600	\$4,300

*Le financement de base - opérations et capital, est compris dans le revenu total.

Direction des opérations méridionales Tom Chapman

La Division des ventes conduit ses activités dans un bureau de 510 m² établi dans la banlieue Ouest de Toronto, à Mississauga. Dotée d'une équipe de quatre personnes, la Division des ventes est un intermédiaire important pour l'art inuit provenant des quatre coins du Nunavut. La Division tient une liste de clients établis vivant à l'étranger aussi bien qu'en Amérique du Nord.

Bien qu'elle ne soit pas ouverte au public pour les ventes directes, la Division est en contact quotidien avec des collectionneurs et des galeries du monde entier. Les acheteurs se rendent souvent à sa salle

d'exposition qui met à l'honneur un large éventail d'articles « faits au Nunavut ».

Un programme d'achat dynamique permet aux artistes de présenter leurs œuvres sur support numérique aux acheteurs de la SDN, et il n'est d'ailleurs pas rare que des marchés soient conclus sur le champ. La Division des ventes travaille également avec maintes entreprises du Nunavut qui achètent et expédient de l'art inuit, dont Carvings Nunavut à Iqaluit et Cape Dorset, Soapstone Artists of Sanikiluaq, le hameau de Gjoa Haven (Ulluluaq Inuit Arts) et les filiales de la SDN établies à Baker Lake, Arviat et Taloyoak.

De l'Arctique à l'Arizona

Igah Hainnu, artiste réputée de Clyde River, et Tom Chapman ont participé au Heard Museum Indian Fair and Market qui a eu lieu en février 2013 à Scottsdale, en Arizona. Au cours de cette foire, le prestigieux musée accueille plus de 700 artistes autochtones venus d'un peu partout en Amérique du Nord. Installés sous des tentes sur la propriété du musée, les artistes présentent leurs œuvres, animent des ateliers et font des démonstrations, partageant leurs habiletés et leurs idées avec pairs et collectionneurs. Cette exposition d'art autochtone d'Amérique, l'une des plus



Denise Wallace et Igah Hainnu au Heard Museum

remarquables à être organisées aux États-Unis, offre une occasion sans égale de rejoindre un immense bassin de collectionneurs. Les morses et les ours dansants d'Igah, qui rivalisent de force et d'élégance, et les sculptures d'Inuits pratiquant des activités traditionnelles ont fait une forte impression sur les participants.

Nos investissements en capital de risque

La Société de développement du Nunavut gère un Fonds de capital-risque. La SDN repère les possibilités d'investissement dans des sociétés établies au Nunavut, en accordant la priorité à celles qui sont actives dans le secteur des pêches et du tourisme; la SDN met également l'accent sur les investissements qui profitent aux collectivités de petite taille. Plusieurs critères sont décisifs au moment de l'évaluation : d'excellentes chances de viabilité commerciale, la création d'emplois ou un bon potentiel de réalisation de revenus, la participation assurée de co-investisseurs et, le cas échéant, une participation sans contrôle, sous la forme d'actions, dans l'entreprise. Les investissements de la SDN oscillent habituellement entre 250 000 \$ et 500 000 \$ et sont officialisés dans une convention entre actionnaires. L'investissement de la SDN vise à aider la société bénéficiaire à

lever d'autres capitaux d'emprunt pour soutenir l'entreprise ou le projet. Les participations au capital de SDN sont pleinement remboursables, structurées en plusieurs périodes d'investissement selon les besoins de la société bénéficiaire et assorties de dividendes qui correspondent au risque global que présente l'investissement.

Arctic Fishery Alliance LP

250 000 \$

Qikiqtarjuaq

Oujukoaq Fisheries Ltd.

300 000 \$*

Iqaluit

*Montant remboursé dans sa totalité durant l'exercice 2012-2013

Des investissements qui donnent des résultats

Le Fonds de capital-risque de la SDN sert à effectuer des investissements financiers dans des sociétés établies au Nunavut qui présentent un potentiel intéressant pour un niveau de risque acceptable. L'objectif du Fonds est d'aider les organisations admissibles à se constituer un capital de risque pour leur projet, facilitant du même coup leur accès à d'autres formes de financement. La SDN investit en priorité dans les entreprises de la filière culturelle ainsi que dans le secteur des

pêches et du tourisme. En étroite collaboration avec d'autres organismes d'investissement et sociétés de financement, la SDN utilise le Fonds de capital-risque pour investir dans ces secteurs d'activité névralgiques et épauler les petites et moyennes entreprises nunavoises dont les opérations se concentrent dans ces secteurs.

L'accès au capital pour effectuer des achats importants, l'achat de navires par exemple, pose souvent problème dans l'industrie des pêches du Nunavut. En 2012-2013, l'investissement de la SDN a permis à Oujukoaq Fisheries Ltd. de faire l'acquisition d'un navire de pêche en haute mer. Société inuite qui emploie de nombreux Inuits, Oujukoaq Fisheries Ltd. utilise désormais son propre navire – propriété du Nunavut – pour accroître sa capacité de pêche dans les eaux du territoire.

Sommaires opérationnels des filiales





Jermain Napayok et sa sœur tenant sa première sculpture dans le magasin Ivalu

Ivalu Ltd. est un point de vente bien connu situé à Rankin Inlet qui a pour spécialité la promotion d'articles de cadeau produits au Nunavut : sculptures, artisanat, bijoux et produits cousus. L'associée aux ventes, Vicky Pilakapsi, se procure une gamme variée d'articles signés par de talentueux artistes du Nunavut. Selon Vicky, les Nunavummiut sont les meilleurs clients du magasin et, si les touristes ne sont pas à négliger, il est impératif qu'Ivalu offre un niveau de service adapté à la clientèle inuite, qui sait reconnaître et apprécier la qualité et la difficulté d'exécution des articles proposés.

Vicky s'occupe également du magasin en ligne (www.ivalu.ca), mis sur pied en 2012. Elle a expédié des commandes partout en Amérique du Nord et même jusqu'en Croatie et en France. Le magasin en ligne a reçu beaucoup d'attention au pays l'année dernière, grâce à un article du Globe and Mail décrivant les étuis en peau de phoque pour téléphone cellulaire produits par Kiluk, à Arviat, et vendus en ligne par l'entremise d'Ivalu. Depuis, le carnet de commandes ne cesse de se remplir.

IVALU LTD	2013	2012
Revenus totaux	233 500 \$	228 600 \$
Dépenses totales	217 400 \$	222 700 \$
Surplus (Deficit)	\$16,100	\$5,900
Jobs Created or Maintained	2.14	2.12
Subsidy Fund Contributions	15,000	15,000
Capital Fund Contributions	-	-

*Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans les revenus.

Associée aux ventes Vicky Pilakapsi

Conseil d'administration Brian Zawadski



Veronica Manilak présentant l'une de ses pièces murales, à Ivalu

Veronica Manilak

Née près de Chesterfield Inlet, Veronica Manilak a passé sa jeunesse à proximité de Repulse Bay, consacrant une bonne part de son temps à la chasse et à la pêche et vivant de la terre. Après son déménagement à Rankin Inlet en 1961, elle s'est mise à la couture pour contribuer au revenu familial. Veronica fait de magnifiques pièces murales en lainage feutré, ornées d'appliqués et de bordures en broderie. Son travail, précis et aux couleurs éclatantes, reproduit à merveille l'anatomie des animaux, évoquant leur poil ou leur plumage grâce au travail d'aiguille : le plumage printanier sur le cou des lagopèdes, le dos marbré d'un narval, la peau plissée d'un morse. Même les bordures de ses pièces murales expriment la beauté de la toundra : des feuilles scintillent sous le soleil d'été, des plumes brodées rappellent le plumage irisé des oiseaux de l'Arctique.

Veronica puise l'essentiel de son inspiration dans ses souvenirs d'enfance. Le motif de l'igloo, qui a eu une grande importance dans ses jeunes années, est très présent dans ses œuvres : « La vie était si dure à l'automne; nous habitions dans des tentes, il faisait froid et c'était inconfortable. Quand nous avons enfin la neige qu'il faut pour bâtir un igloo, nous étions très heureux. Une fois installés dans notre maison de neige, c'était beau, douillet et si paisible. »

« Mes pièces murales ont la forme d'une peau de phoque tendue, explique Veronica. Je les décore de motifs d'animaux arctiques – huards, lagopèdes, morses, phoques, orques, bélugas, narvals... que j'adorais enfant; j'adorais les voir et les entendre. Lorsque je représente des animaux portant des vêtements traditionnels inuits, j'essaie de dire que nous, les humains, sommes aussi beaux qu'eux. » Se rappelant un dessin envoyé par une connaissance du sud venu séjourner quelque temps à Rankin dans sa famille, Veronica poursuit : « Le dessin représentait un groupe de mammifères marins, et il m'a écrit que c'était notre famille. J'ai aimé cette observation et c'est ainsi que j'ai commencé à ajouter des habits aux animaux au moyen d'appliqués, pour rappeler les « tutaliit » ou sirènes, ma famille. »

Les pièces murales de Veronica ont des tailles variables : certaines sont suffisamment petites pour tenir dans un espace restreint, d'autres sont d'immenses panneaux qui conviennent parfaitement à de grands locaux d'entreprise. On reconnaît ses œuvres à la finesse des points et au merveilleux jeu de couleurs et de textures. Toutes sont empreintes d'amour et de respect pour la terre, la mer et les habitants de son Arctique natal.





Toona Iqulik, au Centre Jessie Oonark

Le Centre Jessie Oonark de Baker Lake est un centre dédié aux métiers d'art. L'entreprise Jessie Oonark Ltd. y tient une galerie réputée qui sert de vitrine à de nombreux artistes de Baker Lake : couturières, sculpteurs, artisans bijoutiers et graveurs. Elle gère également un programme de distribution de pierre provenant des mines Agnico-Eagle aux sculpteurs de la communauté. Lieu de rencontre apprécié des artistes locaux, le Centre réunit des œuvres diverses,

notamment des sculptures, des pièces murales et la collection de gravures de Baker Lake, précieuse pour sa valeur historique. Jessie Oonark Ltd. loue certains locaux du Centre à des organisations locales et à de jeunes entreprises. Dans le cadre d'une collaboration avec l'école secondaire Jonah Amitnaaq et l'école primaire Rachel Arngnamaktiq, la filiale contribue aux programmes d'art, d'artisanat et de gravure offerts dans ces établissements.

JESSIE OONARK LTD.	2013	2012
Revenus totaux	342 100 \$	430 200 \$
Dépenses totales	384 300 \$	457 200 \$
Excédent (déficit)	(42 200 \$)	(27 000 \$)
Emplois créés ou maintenus	6.93	8.96
Contribution du Fonds de subvention	150 000 \$	150 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement	2 000 \$	13 000 \$

* Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans les revenus.

Directeur général : David Ford

Conseil d'administration : Karen Yip, Boris Kotelewetz, Hugh Tulurialik



Les sculptures d'Arnasungaaq dégagent une force tranquille.

Barnabas Arnasungaaq

Né dans les années 1920 aux abords du Princess Mary Lake, près de la rivière Kazan au sud de Baker Lake, Barnabas Arnasungaaq revoit encore son père en train de pêcher la truite grise à l'aide d'un kakivak fait de bois et de corne de bœuf musqué, ou en train de chasser le caribou aux points de traversée et près des grands lacs. Jeune adulte, Barnabas se rendait à Baker Lake en attelage de chiens pour se ravitailler. En 1959, le caribou était devenu rare dans la région, ce qui a décidé la famille à rejoindre la collectivité de Baker Lake.

Ne pouvant plus tirer leur subsistance de la terre, il fallait gagner un revenu, et Barnabas s'est fait sculpteur.

Depuis des dizaines d'années, Barnabas crée ses sculptures à l'aide d'outils manuels. Il utilise une pierre de la région de Kivalliq, de la stéatite noire qui, en raison de sa dureté, ne se prête pas à une exécution détaillée. Ses personnages dégagent une force tranquille et inébranlable grâce au jeu des formes et des postures et aux variations subtiles dans la texture et la couleur de la pierre. Ses sculptures de bœufs musqués sont empreintes de réalisme et de grâce naturelle, avec leur longue toison qui semble onduler sous leurs pas. Ses sculptures d'êtres mythiques, dont la sobriété rehausse davantage encore le caractère mystérieux, invitent le spectateur à imaginer les détails. Comme l'explique Barnabas : « Tout est dans notre esprit... Je regarde en moi. Parfois, avant d'aller dormir, j'examine la pierre attentivement. Et le lendemain matin, je sais ce qui en sortira. »

Barnabas est l'aîné des sculpteurs de Baker Lake. Son style iconique a influencé non seulement les sculpteurs de la région, mais aussi le marché de cette forme d'art. On retrouve ses œuvres au Musée national du Canada, au Museum of Inuit Art, au Musée des beaux-arts de l'Ontario, dans la Collection McMichael d'art canadien ainsi que dans maintes collections privées de par le monde.





Les employées de Kiluk, Regalee Curley, Sherlyn Kadjuk et Linda Nutarasungnik, en compagnie de Graeme Dargo, des mines Agnico-Eagle

Située à Arviat, l'entreprise Kiluk continue à créer des programmes novateurs qui mettent en valeur la peau de phoque, le travail de broderie et les talents de ses employées de longue date. À la suite de leur visite de Kiluk, les dirigeants des mines Agnico-Eagle ont conclu une entente avec la filiale pour la fourniture d'articles d'entreprise

personnalisés ainsi que la réparation de vêtements de travail tels qu'uniformes, parkas et gilets de sécurité. Par ailleurs, Kiluk poursuit son partenariat avec l'entreprise de poupées Maplelea; ses couturières à domicile ont produit plus de 500 amautiqs dans le cadre du programme de confection des poupées Saila.

KILUK LTD.	2013	2012
Revenus totaux	349 800 \$	375 600 \$
Dépenses totales	333 500 \$	356 700 \$
Excédent (déficit)	16 300 \$	18 900 \$
Emplois créés ou maintenus	4.59	5.85
Contribution du Fonds de subvention	120 000 \$	125 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement	22 800 \$	29 000 \$

* Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans les revenus.

Directrice générale : Sherlyn Kadjuk

Conseil d'administration : Hattie Alagalik - Chair, Eva Arnalukjuak, Lena Arviyut, Keith Collier, Goretti Kakuktinniq



Goretti Kakutinniq tenant une poupée Sailsa

Vêtements de poupées

L'entreprise Maplelea confectionne des poupées, baptisées les « Filles Maplelea », qui sont représentatives des différentes cultures du Canada. À l'occasion des célébrations soulignant les dix ans d'existence du Nunavut, Maplelea a créé une nouvelle poupée, Sailsa Qilavvaq, à l'image d'une fille de 10 ans grandissant à Iqaluit. Quantité de recherches, dont des entrevues auprès de jeunes filles d'Iqaluit, ont été menées pour créer la poupée et ses accessoires. L'entreprise a confié à Kiluk Ltd. le soin de concevoir et de confectionner un amauti pour Sailsa. Les pièces de l'amauti sont taillées dans les locaux de Kiluk à l'aide d'un emporte-pièce sur mesure, des bordures y sont ajoutées, puis les morceaux sont réunis dans une pochette que l'on distribue aux couturières d'Arviat et de Taloyoak. Les vêtements sont cousus à domicile puis remis à Kiluk, qui se charge de leur emballage et de leur expédition à Maplelea.





Kyle Amegainik, Bert Maksagak, Desmond Angulaik et Andy Mala, pêcheurs, Kitikmeot Foods

Malgré l’annulation de la chasse au bœuf musqué de 2013, Kitikmeot Foods a connu une bonne année, notamment grâce à d’importantes prises d’omble chevalier à l’automne. Cette année, la quasi-totalité du quota commercial a été récoltée par des pêcheurs locaux dans les réseaux hydrographiques de Jayko, d’Ekaluk, de Surrey et de 30 Mile River.

L’usine de transformation de poisson de Cambridge Bay est en activité depuis près de 20 ans. Elle crée des

emplois et vend des produits de grande valeur sur place ainsi qu’à Yellowknife.

En 2012, la SDN a terminé la rénovation du système de congélation et de réfrigération de l’usine. CanNor et ED&T ont apporté une aide financière à ce projet qui s’est échelonné sur plusieurs années. Le nouveau système est écologiquement compatible et beaucoup plus efficace; il a permis de réduire sensiblement les coûts associés à la consommation d’énergie.

KITIKMEOT FOODS LTD.	2013	2012
Revenus totaux	1,45 M\$	1,28 M\$
Dépenses totales	1,08 M\$	1,38 M\$
Excédent (déficit)	376 100 \$	(99 200 \$)
Emplois créés ou maintenus	10.41	11.20
Contribution du Fonds de subvention	330 000 \$	330 000 \$
Contribution du Fonds d’investissement	395 000 \$	53 000 \$

* Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d’investissement de la SDN sont comprises dans les revenus.

Directeur général : Stephan Lacasse

Conseil d’administration : Bill Lyall - Chair, Doug Crossley, Wilf Wilcox, Brian Zawadski, Jim MacEachern, and Louie Kamookak



Jack Ekpakohak et Bert Maksagak montrant quelques spécimens d'omble chevalier, Kitikmeot Foods

La pêche à l'omble chevalier

Lorsque la température de la mer baisse à l'arrivée de l'automne, l'omble bien nourri migre en amont vers les lacs d'eau douce pour y passer l'hiver. Depuis des siècles, les Inuits pêchent l'omble dans les tumultueuses rivières arctiques en y érigeant des barrières rocheuses. Les ombles pénètrent par une ouverture, sont pris dans l'enceinte et l'on peut ensuite les pêcher à l'aide d'un kakivak ou de simples perches munies de dents latérales.

Les prises d'omble pour Kitikmeot Arctic Foods s'effectuent au moyen de filets

maillants ou de filets-pièges, méthode qui consiste à étendre des filets faisant barrage dans des cours d'eau peu profonds. Le poisson passe dans un canal étroit menant à une nasse qui se remplit rapidement. Les pêcheurs décrochent la nasse et l'approchent lentement de la rive. Le piège est enlevé une fois la pêche terminée. Dans les rivières plus profondes, on utilise des filets maillants.

Les pêcheurs nettoient le poisson sur les berges, l'emballent dans de la glace puis le transportent par hydravion à Cambridge Bay. Une fois à l'usine, le poisson est lavé en eau douce et classé. Certains spécimens sont expédiés frais dans de la glace, tandis que d'autres sont aussitôt congelés puis givrés avec de l'eau douce. Ils sont emballés, entiers ou en filets, sous film rétractable, et transformés en charqui ou autres produits. Ils portent la dénomination commerciale « Truly Wild Arctic Char ». L'omble chevalier est l'un des rares grands produits d'exportation du Nunavut, et on le retrouve dans des restaurants gastronomiques du monde entier, y compris jusqu'au Japon. La majeure partie de la récolte se vend toutefois dans les coopératives et les magasins Northern du territoire.





Randy Innuksuk et Joseph Amarok occupés à la transformation du caribou, Kivalliq Arctic Foods

Kivalliq Arctic Foods compte de multiples partenariats au Nunavut. L’an dernier, l’entreprise a acheté de l’omble chevalier à des pêcheurs de Qikiqtarjuaq, Igloodik, Coral Harbour, Repulse Bay, Whale Cove, Chesterfield Inlet et Rankin Inlet. Elle a également acheté du caribou à des chasseurs d’Arviat, Whale Cove, Chesterfield Inlet et Rankin Inlet, à des fins commerciales. En parallèle, elle a mené un petit projet pilote sur l’achat de bœuf musqué chassé à des fins commerciales. Au cours de l’été, Kivalliq Arctic Foods s’associe aux collectivités de Chesterfield Inlet et Whale Cove, apportant un soutien opérationnel

à leurs usines de transformation de poisson, qui l’approvisionnent en omble chevalier durant la période estivale.

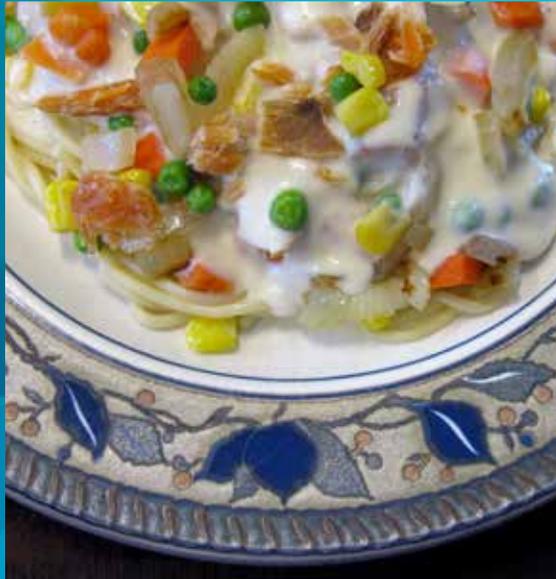
L’entreprise peut compter sur le soutien d’une excellente équipe d’employés à long terme qui ont à cœur leur travail et leur collaboration avec les pêcheurs et chasseurs du Nunavut. Sa gamme de produits comprend de l’omble entier, en filet ou en dés, de l’omble fumé à chaud et à froid (comme le lox), des bonbons d’omble et de la charqui. La plupart des produits de la filiale sont vendus au Nunavut, soit directement à l’usine, soit par l’entremise d’un réseau croissant de détaillants.

KIVALLIQ ARCTIC FOODS	2013	2012
Revenus totaux	688 300 \$	611 500 \$
Dépenses totales	868 100 \$	722 700 \$
Excédent (déficit)	(179 800 \$)	(111 200 \$)
Emplois créés ou maintenus	12.49	12.16
Contribution du Fonds de subvention	160,000	125,000
Contribution du Fonds d’investissement	-	-

* Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d’investissement de la SDN sont comprises dans les revenus.

Directeur général : Todd Johnson

Conseil d’administration : Brian Zawadski



Simple et délicieux!

Spaghetti à l'omble chevalier fumé

Ingrédients :

2 à 4 morceaux d'omble chevalier fumé à chaud, décongelés, la peau enlevée, et émiettés

1/2 à 2/3 de paquet de spaghetti ou de spaghettini

2 tasses de macédoine de légumes surgelés

1 oignon émincé

1 pot de sauce Alfredo de Kraft ou de sauce Alfredo à l'ail

2/3 tasse de crème sure

1 c. à table d'assaisonnement à l'italienne Club House

Ste Étapes :

1. Faire cuire le spaghetti selon les instructions fournies sur le paquet, égoutter puis ajouter une noix de beurre.
2. Faire revenir l'oignon jusqu'à ce qu'il soit doré.
3. Réchauffer la macédoine de légumes au four à micro-ondes.
4. Mélanger la crème sure et l'assaisonnement à l'italienne avec la sauce Alfredo, et réchauffer le tout au four à micro-ondes.
5. Passer l'omble chevalier au four à micro-ondes pendant une minute.
6. Ajouter les légumes et l'oignon à la sauce.
7. Saupoudrer l'omble chevalier émietté sur le spaghetti.
8. Verser sur le plat la quantité souhaitée de sauce aux légumes, et servir avec de la bannique, du pain croustillant aux herbes ou des petits pains.





Le traitement du flétan noir à l'usine de Pagnirtung Fisheries

L'année dernière, la pêche hivernale au flétan noir a été exceptionnellement bonne : l'état de la glace était propice et l'on a pu pêcher sans trop s'éloigner du village. En 2012-2013, l'entreprise a versé près de deux millions de dollars en salaires aux employés et en rémunération aux pêcheurs locaux. L'entreprise a renouvelé son partenariat avec Cumberland Sound Fisheries, et les deux organismes se sont vu accorder un quota global de 1 750 tonnes métriques de flétan noir par le Comité d'allocation

des quotas de pêche du Nunavut. Pagnirtung Fisheries utilise également un plus petit navire pour la pêche estivale au flétan noir dans la baie Cumberland, débarquant le poisson à l'usine en vue de sa transformation et de son expédition. Un projet d'investissement pluri-annuel financé par la SDN, CanNor et ED&T a permis l'installation d'un nouvel équipement pour la fabrication de la glace qui facilitera davantage encore la participation des pêcheurs locaux à la pêche estivale sur le littoral.

PANGNIRTUNG FISHERIES	2013	2012
Revenus totaux	4,09 M\$	4,46 M\$
Dépenses totales	4,28 M\$	4,30 M\$
Excédent (déficit)	(192 300 \$)	160 600 \$
Emplois créés ou maintenus	42.71	35.42
Contribution du Fonds de subvention	100 000 \$	100 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement	\$157,000	-

* Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans les revenus.

Directeur général : Michal Nuamann

Conseil d'administration : Johnny Mike - Chair, Jacopie Maniapik - Vice, Lena Metuq - Secretary, Manasa Evic, Adamie Veevee, David Kooneloosie, Levi Evic, Brian Zawadski



Poisson plat ressemblant au petit flétan, pêché au fond de la baie Cumberland

La pêche aux lignes de fond : l'abondance est au rendez-vous

Le flétan noir, ou flétan du Groenland, est un poisson plat qui vit sur le fond de la baie Cumberland. Les jeunes alevins ne présentent aucun signe distinctif jusqu'à ce qu'ils se positionnent latéralement au fond de l'eau. Leur œil droit migre autour de la tête jusqu'au côté gauche; les deux yeux regardent vers le haut, chacun étant capable de mouvement autonome. Le flétan noir est

carnivore. Il se nourrit de petits poissons, d'alevins, de petits crustacés et de vers marins.

Les pêcheurs recrutés par Pangnirtung Fisheries pour la pêche hivernale se déplacent sur la glace marine en motoneige et en qamutik. Ils découpent des trous dans la glace et pêchent le flétan à l'aide de longues lignes comptant chacune de 120 à 150 hameçons, maintenues près du fond par un dispositif appelé « cerf-volant ». Cet hiver, Dave Sowdluapik a fait une prise exceptionnelle : 92 flétans sur une seule ligne. Les pêcheurs rapportent ensuite le poisson à Pangnirtung, où il est traité dans une usine de transformation moderne. Vingt personnes y travaillent, majoritairement des femmes inuites devenues expertes dans la manœuvre des machines et la préparation du poisson.

Le poisson est nettoyé, parfois découpé en filets, puis surgelé à l'usine de Pangnirtung. Les filets de flétan noir sont principalement exportés en Chine, un pays friand de ces produits gastronomiques.





Transformation d'omble chevalier par Joseph Amarok et sa fille, Papirug Fisheries

La petite usine de transformation de Whale Cove soutient la pêche estivale à l'omble chevalier dans cette collectivité. À l'occasion, les pêcheurs d'omble chevalier d'Arviat et de Rankin Inlet y apportent également leurs prises. La gestion et l'exploitation de l'usine se font en étroite collaboration avec Kivalliq Arctic Foods durant les mois d'été. Dans le cadre d'un projet pluri-annuel financé par la SDN, CanNor et

ED&T, de nouveaux compresseurs pour la réfrigération et la congélation sont venus remplacer les vieux équipements dont le rendement laissait à désirer. L'entreprise a également réaménagé ses congélateurs, augmentant l'espace consacré à l'entreposage et réduisant la taille du congélateur à air pulsé. Elle a ainsi pu dégager des économies d'énergie et accroître sa capacité de stockage de produits finis.

PAPIRUQ FISHERIES LTD.	2013	2012
Revenus totaux	111 900 \$	20,500 \$
Dépenses totales	27 700 \$	54,900 \$
Excédent (déficit)	84 200 \$	(34 400 \$)
Contribution du Fonds de subvention	-	-
Contribution du Fonds d'investissement	94 900 \$	-

* Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans les revenus.



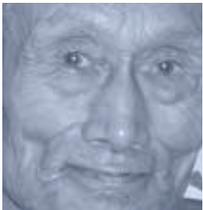
Omble chevalier anadrome de la baie d'Hudson

De nouveaux marchés locaux pour l'omble chevalier

Le développement minier au Nunavut ouvre de nouveaux débouchés pour des produits comme l'omble chevalier. Nombre d'employés étant inuits, ils affectionnent les aliments qui leur sont familiers; les employés de l'extérieur du territoire apprécient également les produits de poisson de haute qualité.

Lors d'une étude sur le savoir traditionnel menée à Whale Cove dans le cadre du projet aurifère Meliadine, les aînés ont exprimé l'espoir que leur poisson soit vendu

aux mines Agnico-Eagle pour servir à la préparation des repas des employés. Leur espoir s'est concrétisé, puisque le poisson de Whale Cove fait partie des commandes de poisson passées par Agnico-Eagle pour la mine Meadowbank et le projet aurifère Meliadine. Les chefs cuisiniers des deux mines préparent l'omble chevalier selon les méthodes traditionnelles, mais ils n'hésitent pas à déployer leur créativité pour proposer des plats inédits.





Mary Kingatook Sr., Aniqniq, en train de coudre les vêtements d'une poupée avec amauti, Taluq Designs

Devant la popularité croissante qu'a connue Saila, la poupée inuite de Maplelea, en 2012, l'entreprise Taluq s'est mise à confectionner des accessoires pour faire face à un carnet de commandes de plus en plus rempli. Non seulement les poupées, mais d'autres créations de Taluq rencontrent beaucoup de succès auprès des Nunavummiut, par exemple les poupées d'animaux vêtus

d'un amauti (« packing dolls »), les pantoufles et les mitaines.

Taluq joue un rôle primordial dans le minuscule hameau de Taloyoak en offrant des occasions de gagner un revenu à des couturières qui travaillent de chez elles et aux personnes souhaitant préserver la vitalité de leur art traditionnel.

TALUQ DESIGNS LTD.	2013	2012
Revenus totaux	209 300 \$	274 900 \$
Dépenses totales	191 800 \$	258 800 \$
Excédent (déficit)	17 500 \$	16 100 \$
Emplois créés ou maintenus	3.07	3.03
Contribution du Fonds de subvention	130 000 \$	130 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement	1 000 \$	38 000 \$

* Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans les revenus.

Directrice générale : Mona Igutsaq

Conseil d'administration : Elizabeth Aiyot – Chair, Anaoyok Alookey, Anginalluq Uttaq, Brian Zawadski



Mona Igutsaq assistant à une exposition des articles de Taluq Designs

Mona et son équipe

Depuis plus de 37 ans, les femmes de Taloyoak fabriquent des poupées en lainage feutré uniques en leur genre qu'on appelle « packing dolls » en raison du bébé qui se loge dans leur amauti détachable. Les poupées prennent diverses formes animales – ours polaire, béluga, phoque, hibou, corbeau, lapin, morse, etc. La toute première poupée, créée à titre de plaisanterie par Peeteekootee Ugyuk, avait la forme d'un poisson. Même si elle ne pouvait tenir debout à cause de sa queue, l'idée a eu du succès, et les femmes se sont retroussé les manches pour mettre

au point toute une série d'animaux superbement confectionnés, aujourd'hui devenus des objets de collection recherchés à l'échelle internationale. En 1992, Taluq Designs a vu le jour au sein du groupe de filiales de la SDN, employant les premières fabricantes de poupées. L'entreprise accueille maintenant un plus grand nombre de couturières et signe une gamme élargie de produits.

Mona Igutsaq travaille à ce projet depuis les années 1970, et pour Taluq Designs depuis 1992 (avant sa création officielle). Elle est l'âme de cette ligne de poupées hors du commun, de leur « art portable » et de leurs accessoires pour la maison. Mona a appris à coudre en allant à l'école à Inuvik en 1959; d'abord le perlage et le tricot, puis la coupe et la couture des vêtements. Elle sert de mentor à des femmes plus jeunes qui souhaitent elles aussi confectionner des produits vendus par Taluq, que ce soit des poupées, des couvre-théières, des chaussons ou d'autres articles.

Taluq Designs emploie désormais une dizaine de couturières. Les pièces servant à fabriquer les poupées sont taillées à l'emporte-pièce, et tous les matériaux nécessaires sont réunis dans une pochette que les femmes emportent chez elles pour assembler les animaux et leurs vêtements.





Kawtysie Kakee créant une tapisserie, atelier de tissage de Pangnirtung

L'atelier de tissage de Pangnirtung, qui fait partie du Centre des métiers d'art d'Uqqurmiut, est le premier atelier de tapisserie artisanale en importance au Canada et est emblématique du Nunavut. À travers leurs œuvres, les tisseuses continuent d'évoquer les paysages, l'histoire, la spiritualité et l'iconographie culturelle du Nunavut. Les pièces sont faites à la main sur de grands métiers à tisser avec des fils de laine cardée de grande qualité, selon des motifs créés par les artistes associés à la collection de gravures de Pangnirtung et à l'atelier de tissage. Les tapisseries trouvent preneurs chez des galeristes et collectionneurs aussi bien canadiens qu'étrangers. On en voit régulièrement dans de grandes

entreprises ou des aéroports.

L'an dernier, l'entreprise a célébré 40 ans de tapisseries inuites dans le cadre d'expositions tenues à la Guilde canadienne des métiers d'art à Montréal et à la Inuit Gallery of Vancouver. Au nombre des artistes et du personnel de soutien ayant participé aux célébrations de Montréal, citons Kawtysie Kakee, Olassie Akulukjuk, Lorna Lawson, Deborah Hickman et Marlene Angnakak, la présidente du Centre des métiers d'art d'Uqqurmiut. Dernière initiative en date, les tisseuses souhaitent créer des tapisseries à l'image de gravures inuites célèbres, comme celles de Kenojuak Akavak et de Jessie Oonark.

UQQURMIUT ARTS & CRAFTS LTD.	2013	2012
Revenus totaux	\$513,000	\$766,200
Dépenses totales	\$604,200	\$852,600
Excédent (déficit)	(91,200)	\$(86,400)
Emplois créés ou maintenus	9.11	12.15
Contribution du Fonds de subvention	\$190,000	\$190,000
Contribution du Fonds d'investissement	-	45,000

* Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans les revenus.

Directeur général : James Paris

Conseil d'administration : Marlene Angnakak – Chair, Geetee Maniapik, Jacopie Maniapik, Towkie Karpik, Manasie Noah, Brian Zawadski, Leah N. Kilabuk

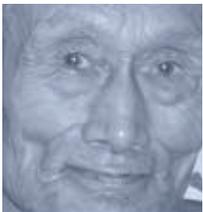


Précieuse tapisserie ornant un intérieur de Yellowknife

De précieuses tapisseries

Une tapisserie de Pangnirtung est une pièce de grande valeur, comme le sait bien Ronne Heming. La tapisserie que lui a léguée sa mère orne le mur d'une amie à Yellowknife. S'inspirant de l'art de Malaya Akulukjuk et tissée par Kawysie Kakee, la pièce frappe par sa simplicité et sa représentation authentique du montage d'une tente.

Plus au sud, à Toronto, Chris Bredt et Jamie Cameron sont de fervents collectionneurs d'art inuit qui vouent une affection particulière à leur collection de tapisseries provenant de l'atelier de tissage de Pangnirtung (Centre de métiers d'art d'Uqqurmiut). Lors d'un séjour à Pangnirtung en 2001, Chris et Jamie ont visité l'atelier de tissage, discuté avec la directrice et les artistes, et ont été séduits par la beauté et l'originalité des œuvres. Au fil des ans, ils ont acheté des dizaines de pièces, certaines directement auprès du centre d'Uqqurmiut, d'autres dans des galeries du sud du Canada. Ils apportent un grand soin à la conservation des pièces, les entreposant dans des armoires en cèdre à ambiance contrôlée, idéales pour les articles en laine. À l'occasion, certaines œuvres sont prêtées dans le cadre d'expositions prestigieuses. « Mes préférées sont les paysages, remarque Chris, en particulier ceux de Malaya Akulukjuk. Les gens qui voient ces tapisseries sont émerveillés par leur qualité et par la manière dont les histoires et la beauté du paysage trouvent à s'exprimer dans une forme d'art aussi durable et multidimensionnelle ».



La SDN au Nunavut



États financiers de la SDN

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	34
Rapport de l'auditeur indépendant	35
État consolidé de la situation financière	37
État consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé	38
État consolidé de l'évolution de l'actif financier net	39
État consolidé des flux de trésorerie	40
Notes relatives aux états financiers consolidés	41
Tableau A - Tableau récapitulatif des immobilisati ons corporelles	57
Tableau B - Tableau récapitulatif des ventes	58
Tableau C - Tableau récapitulatif du coût des produits vendus	59
Tableau D - Tableau récapitulatif des dépenses associées aux ventes et à l'administration	60

Société de développement du Nunavut

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Société de développement du Nunavut pour l'exercice clos le 31 mars 2013 ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction de la Société et ont été revus et approuvés par son Conseil d'administration. Certains montants indiqués dans les états financiers, tels ceux correspondant à la provision pour créances douteuses et à la valeur des stocks, reposent sur les meilleures estimations et le jugement éclairé de la direction.

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables pour le secteur public canadien PS 1000 - 3510. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec l'information figurant aux états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité de ses états financiers, la direction emploie des systèmes et des pratiques de gestion et de contrôle conçus pour offrir une assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont protégés, que les dossiers sont bien tenus et que la Société conduit ses affaires conformément aux exigences des lois applicables. Ces contrôles et pratiques visent à assurer le bon déroulement des opérations, l'exactitude des documents comptables, la préparation en temps opportun de données financières fiables et la conformité aux exigences légales et aux politiques de la Société.

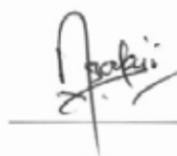
Il incombe au Conseil d'administration de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Le Conseil d'administration remplit cette responsabilité par l'entremise du Comité exécutif et de ses directeurs, qui ne sont pas employés par la Société. Le Comité exécutif rencontre la direction et les vérificateurs externes, qui ont un accès entier et non restreint aux membres du Comité exécutif.

Le vérificateur externe indépendant de la Société, le vérificateur général du Canada, vérifie les transactions et les états financiers consolidés de la Société et publie un rapport faisant état de ses conclusions.



Darrin Nichol

Président



Balaji Ramamani, CMA (U.S), CRMA, CGAP

Directeur financier

Rankin Inlet, Canada
9 août 2013



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Développement économique et des Transports

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2013, et l'état consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de l'actif financier net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de développement du Nunavut au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de son actif financier net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

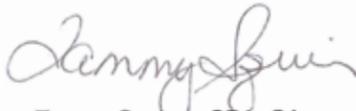
Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, je déclare qu'à mon avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation des paiements de transfert expliqué à la note 2 afférente aux états financiers consolidés, les principes comptables des

Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, des registres comptables appropriés ont été tenus par la Société de développement du Nunavut et par ses filiales et les états financiers consolidés sont conformes à ces registres. En outre, les opérations de la Société de développement du Nunavut et de ses filiales dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut*, à la *Loi sur les sociétés par actions* et ses règlements ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société de développement du Nunavut et de ses filiales.

Pour le vérificateur général du Canada,



Tammy Squires, CPA, CA
directrice principale

Le 9 août 2013
Ottawa, Canada

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la situation financière
Au 31 mars

	2013		2012
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	4,008,288	\$	3,853,607
Comptes débiteurs (note 4)	1,733,297		3,005,133
Stocks destinés à la revente (note 5(a))	2,619,714		2,795,303
Placements de portefeuille (note 6)	250,000		250,000
Total des actifs financiers	8,611,299	\$	9,904,043
Passifs			
Découvert bancaire (note 7)	7,985	\$	21,508
Prêt bancaire d'exploitation (note 8)	499,139		721,072
Comptes créditeurs et charges à payer	1,203,947		1,394,439
Charges futures liées aux employés (note 9)	93,100		131,093
Obligations locatives	9,603		-
Revenu reporté (note 10)	-		1,754,954
Apports en capital reportés	-		3,515,628
Total des passifs	1,813,774	\$	7,538,694
Actifs financiers nets	6,797,525	\$	2,365,349
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles (tableau A)	1,575,478	\$	1,077,012
Stocks destinés à l'utilisation (note 5(b))	776,640		892,955
Frais payés d'avance	49,180		29,143
Total des actifs non financiers	2,401,298	\$	1,999,110
Excédent accumulé	9,198,823	\$	4,364,459

Obligations contractuelles (note 11)

Approuvé au nom du conseil d'administration



Nancy Karetak-Lindell
Présidente du conseil d'administration

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé
Pour l'exercice clos le 31 mars

	Budget 2013		Montants réels 2013		Montants réels 2012
Revenus					
Ventes (tableau B)	6,500,000	\$	6,056,211	\$	7,421,996
Recouvrement de coûts - Organismes non gouvernementaux	-		99,631		174,751
Dividendes privilégiés sur les investissements en capital-risque	30,000		25,882		15,625
Intérêts et autres revenus (note 3)	216,884		91,357		96,183
Revenus totaux	6,746,884	\$	6,273,081	\$	7,708,555
Charges					
Coût des produits vendus (tableau C)	5,845,312	\$	6,807,742	\$	7,280,963
Charges liées aux ventes et à l'administration (tableau D)	3,504,350		3,281,313		3,973,444
Amortissement des immobilisations corporelles (tableau A)	254,490		280,782		269,296
Dépenses totales	9,604,152	\$	10,369,837	\$	11,523,703
Déficit avant les contributions du gouvernement	(2,857,268)		(4,096,756)		(3,815,148)
Contributions gouvernementales (note 12)	3,268,468	\$	3,660,538	\$	3,778,816
Excédent (déficit) pour l'exercice	411,200		(436,218)		(36,332)
Excédent accumulé au début de l'exercice	4,364,459		4,364,459		4,400,791
Ajustement apporté à l'excédent accumulé au début de l'exercice (note 2(a))	-		5,270,582		-
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	4,775,659	\$	9,198,823	\$	4,364,459

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
 État consolidé de la variation de l'actif financier net
 pour l'exercice clos le 31 mars

	Budget 2013	Montants réels 2013	Montants réels 2012
Excédent (déficit) pour l'exercice	411,200 \$	(436,218) \$	(36,332) \$
Immobilisations corporelles (tableau A)			
Ajouts	(346,299) \$	(779,248) \$	(188,380) \$
Amortissement	254,490	280,782	260,387
Cessions	-	-	8,909
	(91,809) \$	(498,466) \$	80,916 \$
Utilisation nette (ajouts) des stocks destinés à l'utilisation	- \$	116,315 \$	(1,967) \$
Ajouts nets de charges payées d'avance	-	(20,037)	(364)
	- \$	96,278 \$	(2,331) \$
Variation des actifs financiers nets	319,391 \$	(838,406) \$	42,253 \$
Actifs financiers nets au début de l'exercice	2,365,349	2,365,349	2,323,096
Ajustement - revenu reporté et apports en capital reportés, début de l'exercice (note 2(a))		5,270,582	
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	2,684,740 \$	6,797,525 \$	2,365,349 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé des flux de trésorerie
pour l'exercice clos le 31 mars

	2013	2012
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (ou affectée à celles-ci)		
Vente de biens	7,171,250 \$	6,583,864 \$
Contributions du gouvernement du Nunavut et d'autres sources	4,439,130	4,433,902
Flux de trésorerie versés aux fournisseurs	(3,604,622)	(5,625,170)
Flux de trésorerie versés aux employés	(3,140,302)	(2,074,539)
Intérêt payé	(41,116)	(24,659)
Autres dépenses liées aux activités d'exploitation et aux projets	(3,654,955)	(3,547,506)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (ou affectée à celles-ci)	1,169,385	(254,108)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (ou affectée à celle-ci)		
Prêt bancaire d'exploitation obtenu (remboursé) (note 8)	(221,933)	332,303
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (ou affectée à celles-ci)	(221,933)	332,303
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (ou affectée à celles-ci)		
Investissements en capital-risque	(300,000)	-
Encaissement d'investissements en capital-risque	300,000	-
Flux de trésorerie affectée aux activités d'investissement	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités liées aux immobilisations (ou affectée à celles-ci)		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(779,248)	(188,380)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	-	8,909
Flux de trésorerie affectée aux activités liées aux immobilisations	(779,248)	(179,471)
Augmentation (diminution) des trésorerie et équivalents de trésorerie	168,204	(101,276)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3,832,099	3,933,375
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4,000,303	3,832,099
Composées de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	4,008,288	3,853,607
Moins le découvert bancaire (note 7)	(7,985)	(21,508)
	4,000,303 \$	3,832,099 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États Financiers Consolidés

De La Société De Développement Du Nunavut

Pour L'exercice Clos Le 31 Mars 2013

1. Pouvoirs et activités

(a) Pouvoirs

La Société de développement du Nunavut (la « Société », la « SDN ») est une société territoriale appartenant au gouvernement du Nunavut (le « gouvernement ») mentionnée dans l'Annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques (Nunavut) (LGFP). Par conséquent, son fonctionnement est conforme à la partie IX de la LGFP, à la Loi sur la Société de développement du Nunavut (la Loi) et à la Loi sur les sociétés par actions (Nunavut).

La Société et ses filiales sont exonérées de l'impôt municipal, territorial et fédéral sur le revenu par l'article 27 de la Loi et l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

(b) Activités

La Société investit directement dans des entreprises commerciales ou exploite de telles entreprises pour répondre aux objectifs économiques du gouvernement par l'entremise de sa participation en capital et de l'octroi de prêts participatifs et de subventions. Ces objectifs économiques consistent à créer des emplois et des sources de revenu pour les résidents du Nunavut, surtout ceux des petites collectivités, à stimuler la croissance des entreprises du Nunavut et à promouvoir la diversité et la stabilité économiques. La Société entend se départir de ses investissements dans ses filiales lorsque ces dernières auront atteint un niveau de rentabilité durable.

Conformément aux articles 16 et 17 de la Loi, la Société a ouvert plusieurs comptes, en l'occurrence le Fonds de subvention, le Fonds d'investissement, le Fonds de réserve, Le Fonds de capital-risque et le Fonds de réserve (capital-risque). En outre, la Société est tenue de déposer dans les fonds de réserve un montant équivalent à 10 % de chaque investissement en capital ou en capital-risque. La Société peut différer le versement de ces 10 % pour permettre certaines dépenses liées à des projets approuvés, ou utiliser les fonds de réserve aux fins de l'investissement ou du financement de ses filiales, ou d'investissements à risque par prélèvements autorisés.

Conformément aux articles 21, 22, 23 et 24 de la Loi, la Société a aussi élaboré des directives sur les investissements et les dessaisissements d'actifs des Fonds de subvention, d'investissement et de capital-risque, ainsi que sur la fusion et la liquidation de ses investissements dans les filiales. Les politiques et directives actuelles en matière d'investissement ainsi que les directives concernant la vente d'actions ou d'autres participations ont été approuvées par le conseil d'administration le 24 juin 2010. Conformément à l'article 22 de la Loi, les directives concernant la vente d'actions ou d'autres participations ont également reçu l'approbation du Conseil de gestion financière du gouvernement le 25 novembre 2010.

(c) Participation de l'état

Conformément à l'article 25 de la Loi, la Société doit présenter chaque année un plan d'entreprise, un budget de fonctionnement et un budget d'investissement faisant état des contributions dont l'approbation est demandée au Conseil de gestion financière du gouvernement, et ce, avant le début de l'exercice financier. La Société reçoit du financement du gouvernement du Nunavut, tel qu'énoncé dans le Budget principal des dépenses, et des crédits additionnels, le cas échéant. Les fonds alloués sont répartis à la discrétion du conseil d'administration parmi les dépenses en immobilisations, les investissements en capital-risque, les subventions d'exploitation selon les besoins des filiales, le financement des

activités du bureau central et des ventes, les versements à des projets suivant les investissements intégrés et approuvés, le développement des entreprises et l'achat d'immobilisations pour la Société.

La Société et ses filiales sont tributaires de la participation de l'état pour le maintien de leurs activités.

(d) Entité comptable

Les états financiers consolidés présentent des données récapitulatives et constituent le moyen pour la Société de rendre compte de sa gestion des ressources, des obligations et des activités financières dont elle est responsable.

(e) Budget

Les soldes budgétaires consolidés figurant dans ces états financiers représentent le budget initial approuvé de la Société pour 2012-2013, tel que l'a entériné le conseil d'administration.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) canadien. Ces normes constituent des principes comptables généralement reconnus pour le secteur public selon les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés. Voici les principales conventions comptables adoptées par la Société :

(a) Adoption de nouvelles normes comptables pour le secteur public

La Société a adopté les chapitres PS 3450 – Instruments financiers et PS 3041 – Placements de portefeuille, entrés en vigueur le 1^{er} avril 2012. Ces chapitres énoncent les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Conformément aux indications du chapitre PS 3450, les instruments financiers des exercices antérieurs et les données comparatives présentées dans ces états financiers n'ont pas été retraités au moment de l'adoption de ces normes. Ainsi, l'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence significative sur l'exercice clos le 31 mars 2013.

La Société a adopté la version révisée du chapitre PS 3410 – Paiements de transfert, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012. La démarche a entraîné un reclassement des fonds gouvernementaux reçus pour des projets d'immobilisations au cours des exercices antérieurs. Au lieu d'être comptabilisés à titre de passifs dans le revenu reporté et les apports en capital reportés, ils ont été pris en compte à titre d'excédent accumulé. Les modifications ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des exercices précédents et des données comparatives, avec les résultats suivants :

	2013
Excédent accumulé en début d'exercice, au 1 ^{er} avril 2012, tel que déclaré initialement	4 364 459 \$
Ajustement de l'excédent accumulé – PS 3410	
- Revenu reporté	1,754,954
- Apports en capital reportés	3 515 628
Excédent accumulé en début d'exercice, au 1^{er} avril 2012	9 635 041 \$

(b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de la société mère, la Société de développement du Nunavut, et de ses filiales. Les opérations et les soldes entre sociétés ont été éliminés. La Société a le contrôle de ses filiales sans toutefois nécessairement détenir 100 % de leurs intérêts. La Société a le contrôle de chacune des neuf filiales énumérées ci-dessous par le biais de sa participation dans leurs capitaux propres et d'autres indicateurs pertinents. Par conséquent, les actifs et passifs financiers, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de ces neuf filiales ont été entièrement consolidés dans les présents états financiers.

La part des actionnaires sans contrôle dans Pangnirtung Fisheries Ltd., Papiruaq Fisheries Ltd., Taluq Designs Ltd. et Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd., a été réduite à zéro par les pertes d'exploitation attribuables aux intérêts minoritaires. Ces pertes se limitent à la part des actionnaires sans contrôle dans le capital des filiales. Les excédents ainsi que toute autre perte revenant aux intérêts minoritaires sont attribués à la société mère exclusivement. Tout gain ultérieur sera pleinement attribué à la société mère jusqu'à ce que les pertes assumées relativement aux intérêts minoritaires aient été recouvrées. Au 31 mars 2013, le cumul des pertes d'exploitation applicables aux intérêts minoritaires des filiales énumérées ci-dessus s'établit à 3 055 792 \$ (31 mars 2012 – 2 969 160 \$).

Le tableau qui suit fait état des investissements dans les filiales faisant partie de l'entité comptable

Investissements dans les filiales	Lieu	Pourcentage de participation	Date de constitution
Viande et poisson :			
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	Rankin Inlet	100%	2 octobre 1992
Kitikmeot Foods Ltd.	Cambridge Bay	98%	9 avril 1992
Pangnirtung Fisheries Ltd.	Pangnirtung	51%	11 septembre 1992
Papiruuq Fisheries Ltd. (anciennement 933261 N.W.T. Ltd.)	Whale Cove	51%	1er février 1993
Artisanat :			
Ivalu Ltd.	Rankin Inlet	100%	2 octobre 1992
Jessie Oonark Ltd.	Baker Lake	100%	25 septembre 1991
Kiluk Ltd.	Arviat	100%	3 avril 1996
Taluq Designs Ltd.	Taloyoak	51%	12 avril 1995
Uqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd.	Pangnirtung	51%	1 ^{er} mars 1994

(c) Recours aux estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) amène la direction à formuler des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. De par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Les changements concernant les estimations et les hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés des exercices à venir. Précisons cependant qu'au moment de la préparation de ces états financiers consolidés, la Société tient les estimations et les hypothèses pour raisonnables.

Les principaux éléments devant faire l'objet des estimations de la direction sont la durée de vie utile des immobilisations, la provision pour créances douteuses et la disposition prévoyant la réduction des stocks à leur valeur réalisable estimative nette. Les résultats réels pourraient différer des estimations de la direction.

(d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les espèces et valeurs assimilables comprennent les soldes bancaires nets de chèques en circulation et les dépôts à court terme, très liquides, aisément convertibles en espèces et qui viennent généralement à échéance au plus tard 180 jours après la date d'acquisition.

(e) Placements de portefeuille

On entend par placements de portefeuille les investissements dans des organisations ne faisant pas partie de l'entité comptable. Ces placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Il s'agit habituellement d'instruments de capitaux propres ou de titres de créance de l'entité émettrice. Lorsqu'un placement de portefeuille perd durablement de sa valeur, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de la moins-value, qui est incluse à titre d'élément des intérêts et autres revenus. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à mesure qu'ils sont déclarés, et les gains et pertes réalisés à la vente de placements de portefeuille sont comptabilisés au moment où ils se matérialisent.

(f) Stocks

Les stocks destinés à la revente comprennent les produits finis d'artisanat ainsi que la viande et le poisson. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode de la moyenne pondérée. Le

coût des articles non interchangeables, par exemple les sculptures, est attribué sur une base individuelle.

Les stocks destinés à l'utilisation comprennent les matières premières et les produits d'artisanat, de viande et de poisson en cours de fabrication ainsi que les fournitures et le matériel d'emballage, évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode de la moyenne pondérée.

(g) Actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles, les stocks destinés à l'utilisation et les charges payées d'avance ne sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière que s'il est prévu de les utiliser pour fournir des services ou pour soutenir les activités de la Société dans les années à venir. En règle générale, ces actifs ne servent pas à rembourser des dettes de la Société, à moins qu'ils ne soient vendus. Les actifs non financiers sont amortis ou passés en charges dans des exercices futurs à mesure qu'ils sont utilisés pour la prestation de services ou le soutien des activités. Ils ont une durée de vie utile qui s'étend au-delà de l'exercice courant et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités. La variation des actifs non financiers au cours de l'exercice, prise en compte avec l'excédent des revenus sur les dépenses, permet de dresser l'état consolidé de l'évolution de l'actif financier net pour l'exercice.

(h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers dont la durée de vie s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de manière suivie pour la prestation de services. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat ou, dans le cas d'apports, à leur juste valeur ou selon un montant nominal si la juste valeur ne peut être déterminée.

Les immobilisations corporelles comprennent les immeubles, les améliorations locatives, les véhicules, l'équipement, le mobilier et le matériel de bureau et le matériel informatique inscrits au coût moins l'amortissement cumulé. Une fois mises en service, elles sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie utile estimative du bien, comme suit :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Immeubles	10 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 10 ans
Équipement	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	1 à 2 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur la moins longue de ces deux périodes : la durée de vie utile ou la durée du bail. Les immobilisations corporelles en cours de construction ou de développement sont enregistrées dans les travaux en cours et ne sont pas amorties avant la mise en service de l'actif. Le coût des licences est imputé aux charges de l'exercice pendant lequel l'acquisition des licences a eu lieu.

(i) Charges futures liées aux employés

Les employés de la Société ne constituent pas des employés de la fonction publique au sens de la Loi sur la fonction publique. Selon leurs conditions d'emploi et leur ancienneté, les employés sont admissibles à des indemnités de départ et à des prestations de déménagement. Ces prestations sont versées au moment du départ à la retraite. Le passif estimatif et les frais connexes associés aux avantages sociaux sont constatés à mesure que les employés y ont droit, et leur calcul s'appuie sur les meilleures hypothèses et estimations de la direction. Aucune évaluation actuarielle du coût de ces avantages n'a été réalisée à cette fin. Les prestations de préretraite sont comptabilisées lorsque des employés admissibles sont identifiés aux fins de la mise en disponibilité.

Les employés de la Société ont également droit à des congés annuels selon leurs conditions d'emploi. L'élément de passif afférent est comptabilisé au fur et à mesure que les employés accumulent les congés.

La Société contribue au nom de ses employés à des régimes enregistrés d'épargne-retraite jusqu'à concurrence des limites établies. Ces contributions constituent un régime à cotisations déterminées. Les employés ne sont pas tenus de cotiser. En 2013, la Société a versé des contributions de l'ordre de 43 027 \$ (2012 - 36 584 \$), ce qui couvre la totalité de ses obligations en ce qui concerne le régime de retraite. Leur montant est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé pour l'exercice.

(j) Contributions gouvernementales

Un paiement de transfert assorti de critères d'admissibilité mais non assorti de stipulations est comptabilisé à titre de revenu une fois le paiement autorisé et les critères d'admissibilité remplis, sauf si les stipulations du transfert créent une obligation qui répond à la définition d'un passif.

Une contribution approuvée à l'appui du financement du bureau central de la société mère et de ses activités de vente est comptabilisée à titre de revenu l'année de son approbation par l'Assemblée législative du gouvernement.

Une contribution versée directement à une filiale par le gouvernement doit financer un projet précis ou rembourser les frais d'expédition ou d'électricité, et est comptabilisée à titre de revenu l'année où la dépense est engagée.

(k) Recouvrement de coûts

Le recouvrement de coûts par les filiales auprès d'organismes non gouvernementaux vise la formation et le développement. Ces montants sont comptabilisés à titre de recouvrement de coûts l'année où les dépenses sont engagées.

(l) Revenus

Sauf indication contraire, tous les revenus sont constatés et déclarés selon la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les activités ont donné lieu aux revenus.

Voici les conventions comptables suivies relativement aux revenus :

Les revenus provenant des ventes de poisson et de viande et des ventes d'artisanat sont constatés au moment de la vente de produits en inventaire, lorsque le client a fourni une contrepartie en espèces ou lorsqu'il paraît solvable et qu'il est probable que les sommes seront perçues.

Le produit de l'intérêt est constaté au moment où il est gagné.

(m) Opérations non monétaires

Dans le cadre de ses activités normales, la Société peut conclure certaines ententes visant l'échange de biens ou de services. Ces transactions ont un caractère commercial et sont comptabilisées à leur juste valeur.

(n) Services fournis gratuitement

Le Bureau du vérificateur général du Canada fournit gratuitement des services d'audit à la Société au moment de la vérification de ses états financiers consolidés. Aucun montant n'est comptabilisé dans les présents états financiers pour ces services.

(o) Obligations contractuelles et éventualités

De par la nature de ses activités, la Société a à négocier des contrats qui sont importants au regard de sa situation financière actuelle ou qui auront un effet sensible sur le niveau de ses charges futures. Les éventualités de la Société sont des passifs éventuels qui peuvent devenir des passifs réels selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si le montant de la perte est quantifiable, un passif estimatif est comptabilisé. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible de donner une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est indiquée dans les notes afférentes aux états financiers consolidés

et aucun passif n'est comptabilisé. Les passifs éventuels découlent de poursuites éventuelles ou en instance et autres démarches semblables. À la clôture de l'exercice, il n'y a aucun passif éventuel.

(p) Passifs environnementaux

Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la remise en état de sites contaminés. Un passif environnemental et une charge sont comptabilisés en fonction des meilleures estimations de la direction lorsque la contamination se produit ou lorsque la Société est mise au courant de la contamination et est obligée d'en assumer les coûts. Si la probabilité que la Société soit dans l'obligation d'assumer ces coûts ne peut être déterminée ou s'il est impossible de donner une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est indiquée dans les notes afférentes aux états financiers consolidés et aucun passif n'est comptabilisé. Les passifs environnementaux comptabilisés sont déclarés dans les comptes créditeurs et les charges à payer. Les passifs environnementaux font l'objet d'une réévaluation annuelle. À la clôture de l'exercice, il n'y a aucun passif environnemental.

(q) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société comprennent les trésoreries et équivalents de trésorerie, les comptes clients, les placements de portefeuille (capital de risque), le découvert bancaire, le prêt bancaire d'exploitation, les comptes créditeurs et les charges à payer.

Les instruments financiers se divisent en actifs financiers et en passifs financiers. Voici la liste des bases d'évaluation des instruments financiers de la Société au 31 mars 2013 :

Actifs financiers	Base d'évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût
Comptes clients	Coût
Placements de portefeuille	Coût

Passifs financiers	Base d'évaluation
Découvert bancaire	Coût
Prêt bancaire d'exploitation	Coût après amortissement
Comptes créditeurs et charges à payer	Coût

Tous les actifs financiers font l'objet de tests de dépréciation annuels. Lorsque des actifs financiers perdent de leur valeur, les moins-values sont enregistrées dans l'état consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé. Une perte de valeur ne peut être contrepassée en cas de plus-value ultérieure. La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un actif ou d'un passif financier. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments dans la catégorie des coûts ou des coûts amortis au moment de leur comptabilisation initiale.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Liquidités de la société mère	3,096,116 \$	2,582,152 \$
des filiales	312,172	371,455
Dépôts à court terme	<u>600,000</u>	<u>900,000</u>
	<u>4,008,288 \$</u>	<u>3,853,607 \$</u>

Les liquidités détenues par la société mère sont ajoutées aux excédents de trésorerie du gouvernement. Les retraits sont possibles à tout moment et ne sont pas limités par la date d'échéance des investissements du gouvernement. Les liquidités détenues dans le compte bancaire d'exploitation et le compte de fonds de la société mère accumulent des intérêts à des taux variant entre 2,25 % et 2,50 % par année sur la moyenne quotidienne des soldes créditeurs quotidiens à la fermeture. Le revenu net des investissements, qui s'établit à 35 472 \$ (2012 - 33 829 \$), a été comptabilisé dans les intérêts et autres revenus.

Au 31 mars 2013, Kivalliq Arctic Foods Ltd détient un dépôt à court terme composé de certificats de placements garantis (CPG) à taux fixe non rachetables à RBC Banque Royale. D'une valeur de 600 000 \$ (2012 - 900 000 \$), ces CPG portent intérêt à des taux variant de 0,55 % à 1,25 % (2012 - 0,15 % à 1,25 %) par année et arriveront à échéance en 2013.

Les liquidités détenues par la société mère comprennent les soldes de fonds et de couverture suivants :

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Fonds d'investissement	375,813 \$	422,429 \$
Fonds de réserve	397,489	428,503
Fonds de subvention	189,000	189,000
Fonds de capital-risque	1,517,002	1,143,120
Fonds de réserve (capital-risque)	<u>25,000</u>	<u>25,000</u>
Solde total des fonds	<u>2,504,304 \$</u>	<u>2,208,052 \$</u>

Les liquidités comprennent les fonds de capital et d'exploitation. Tous les comptes de capital sont destinés à l'acquisition d'immobilisations conformément à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut*.

4. Comptes débiteurs

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Montant total des comptes débiteurs	1,841,160 \$	3,144,112 \$
Moins : provision pour créances douteuses	(107,863)	(138,979)
	<hr/>	<hr/>
Montant net des comptes débiteurs	<u>1,733,297 \$</u>	<u>3,005,133 \$</u>

Aucun compte débiteur n'a été radié en 2013 (2012 – 36 636 \$).

5. Stocks

(a) Revente

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Produits finis		
Artisanat	2,076,578 \$	2,145,905 \$
Viande et poisson	543,136	649,398
	<hr/>	<hr/>
Total des stocks destinés à la revente	<u>2,619,714 \$</u>	<u>2,795,303 \$</u>

Au cours de l'exercice, des stocks de 24 142 \$ (2012 – 25 180 \$) ont été dépréciés ou soustraits du bilan.

(b) Utilisation

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Matières premières et produits en cours		
Artisanat	167,619 \$	182,611 \$
Viande et poisson	406,947	262,951
	<hr/>	<hr/>
	<u>574,566 \$</u>	<u>445,562 \$</u>
Fournitures et matériel d'emballage		
Artisanat	11,164 \$	11,237 \$
Viande et poisson	190,910	436,156
	<hr/>	<hr/>
	<u>202,074 \$</u>	<u>447,393 \$</u>
Total des stocks destinés à l'utilisation	<u>776,640 \$</u>	<u>892,955 \$</u>

6. Placements de portefeuille

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Actions privilégiées	<u>250,000 \$</u>	<u>250,000 \$</u>

La Société est détentrice enregistrée de 250 parts privilégiées de société en commandite de catégorie D dans le partenariat Arctic Fishery Alliance Limited. Les droits des porteurs de ces parts sont énoncés dans une entente de partenariat entre la société Masiliit, associé général, et les associés commanditaires. La Société est en droit de recevoir une distribution cumulative à taux préférentiel fixe de 6,24 % par année. Ce taux préférentiel est cumulatif chaque jour, consolidé chaque année et payé rétroactivement par le partenariat à la Société le dernier jour ouvrable de chaque mois. L'investissement est comptabilisé à la valeur d'acquisition.

7. Découvert bancaire

Selon ses exigences opérationnelles, le compte de résultat de la Société pourrait occasionnellement être à découvert. Le découvert de la Société est garanti par le gouvernement du Nunavut et les intérêts sur le découvert sont comptabilisés en fonction du taux préférentiel majoré de 0,5 % par année. Les intérêts ne sont perçus que si le compte de résultat de la Société et l'ensemble des comptes du gouvernement sont à découvert.

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Uqqurmiut Arts and Craft Ltd	1,946 \$	21,508 \$
Jessie Oonark	6,039	-
Total	<u>7,985 \$</u>	<u>21,508 \$</u>

8. Prêt bancaire d'exploitation

À la fin de l'exercice, le prêt bancaire d'exploitation était composé des éléments suivants :

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Pangnirtung Fisheries Ltd	<u>499,139 \$</u>	<u>721,072 \$</u>

Pangnirtung Fisheries Ltd. a un prêt d'exploitation à vue de 500 000 \$ au taux bancaire préférentiel majoré de 0,5 %, garanti par une débenture à charge flottante visant tous les actifs de la filiale, par une garantie, et par une convention de soutien avec la Société de développement du Nunavut. En vertu de cette convention, la Société accepte inconditionnellement, sur demande écrite de la banque et à tout moment pendant la durée de l'entente, de verser à la filiale le montant d'aide requis en fiducie au bénéfice de la banque.

Le solde bancaire courant a dépassé la limite de 500 000 \$ à quelques reprises durant l'exercice. La forte pression sur le compte s'explique par la pêche d'hiver de 2012, qui s'est révélée nettement plus abondante que celle des années précédentes.

Kivalliq Arctic Foods Ltd. dispose d'une ligne de crédit d'exploitation à demande de 425 000 \$ au taux bancaire préférentiel majoré de 0,5 %. La ligne de crédit est garantie et assortie d'une subordination de réclamation signée par la société mère. Au 31 mars 2013, aucun prélèvement n'avait été effectué (2012 - néant).

Kitikmeot Foods Ltd. a une facilité de prêt à vue d'une valeur de 22 000 \$ dont le taux d'intérêt sera établi au moment des retraits. Elle dispose également d'une ligne de crédit d'exploitation à demande de 200 000 \$ au taux bancaire préférentiel majoré de 0,5 %. La ligne de crédit est garantie et assortie d'une subordination de réclamation signée par la société mère. Au 31 mars 2013, aucun prélèvement n'avait été effectué (2012 - néant).

9. Charges futures liées aux employés

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Indemnités de départ	93,100 \$	126,128 \$
Prestations de déménagement	-	4,965
	<u>93,100 \$</u>	<u>131,093 \$</u>

10. Revenu reporté

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Détenu par les filiales	-	179,055 \$
Détenu par la société mère	-	189,000
Capital-risque versé par le gouvernement du Nunavut	-	1,386,899
	-	1,754,954 \$
	<u>-</u>	<u>1,754,954 \$</u>

11. Obligations contractuelles

La Société a signé des contrats de location-exploitation à long terme visant la location d'un espace commercial et d'équipement de bureau et de production. Voici les paiements minimaux par exercice :

2014	166,800 \$
2015	167,208
2016	167,412
2017	167,412
2018	109,108
À partir de 2019	<u>80,132</u>
	<u>858,072 \$</u>

12. Contributions gouvernementales

	2013	2012
Paiements de subvention du gouvernement du Nunavut :		
- dépenses de fonctionnement	2,580,000 \$	2,555,000 \$
- apport en capital	260,000	-
- apport en capital-risque	348,000	-
	<u>3,188,000</u>	<u>2,555,000</u>
Autres contributions du gouvernement du Nunavut :		
- Amortissement de l'ACR - Société mère	-	202,930
- Amortissement de l'ACR - Filiales	-	28,637
- Contributions du gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement		
o Pangnirtung Fisheries Ltd.	411,544	400,731
o Kivalliq Arctic Foods Ltd.	-	158,088
- Autres contributions directes aux filiales	60,994	433,430
	<u>3,660,538 \$</u>	<u>3,778,816 \$</u>

13. Opérations entre apparentés

Au regard de la propriété commune, la Société est liée aux ministères et sociétés territoriales créés par le gouvernement du Nunavut. À ce titre, elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les conditions commerciales usuelles. Ces opérations sont évaluées d'après la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés. La Société reçoit gratuitement du gouvernement du Nunavut une couverture d'assurance, laquelle n'est pas comptabilisée dans les états financiers consolidés en raison de sa valeur minimale.

Comme il est indiqué à la note 2(b), la Société ne détient pas la totalité des capitaux propres de toutes ses filiales. La société transige avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les conditions commerciales usuelles. Les opérations sont comptabilisées d'après la valeur d'échange.

Les opérations avec les apparentés ainsi que les soldes à la clôture de l'exercice sont les suivants :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
(a) Ventes		
Gouvernement du Nunavut	12,309	28,944
Part des actionnaires sans contrôle	62,082	39,686
	<u>74,391 \$</u>	<u>68,630 \$</u>
(b) Achats		
Part des actionnaires sans contrôle	<u>3,437 \$</u>	<u>12,602 \$</u>
(c) Dépenses liées aux ventes et à l'administration		
Gouvernement du Nunavut	933,531	926,443
Part des actionnaires sans contrôle	73,658	110,301
	<u>1,007,189 \$</u>	<u>1,036,744 \$</u>
(d) Subventions territoriales versées directement aux filiales		
Gouvernement du Nunavut - expédition	507,129	611,835
Part des actionnaires sans contrôle - autres	403,638	746,583
	<u>910,767 \$</u>	<u>1,358,418 \$</u>
(e) Comptes clients		
Gouvernement du Nunavut	173,898	1,177,614
Part des actionnaires sans contrôle	325,151	10,325
	<u>499,049 \$</u>	<u>1,187,939 \$</u>
(f) Créditeurs		
Gouvernement du Nunavut	243,743	177,807
Part des actionnaires sans contrôle	187,429	109,773
	<u>431,172 \$</u>	<u>287,580 \$</u>

14. Instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Société l'exposent aux risques suivants :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque encouru par une partie à un instrument financier de subir une perte financière si l'autre partie ne remplit pas ses obligations. La Société est exposée au risque de crédit par le biais de ses dépôts en espèces dans des institutions financières et de la vente de biens à des clients. En ce qui concerne les dépôts en espèces dans les comptes portant intérêt et les comptes clients, l'exposition au risque de crédit se limite à la valeur comptable figurant dans l'état consolidé de la situation financière. À la fin de l'exercice, on n'observait aucune concentration du risque de crédit selon le type de client ou le lieu. Il semble plutôt que le risque couru soit principalement fonction des caractéristiques individuelles des clients.

Le risque associé aux liquidités est grandement réduit par le placement d'actifs financiers dans des institutions bien capitalisées.

Le risque lié aux comptes clients est directement fonction de la capacité des clients à honorer leurs obligations. À son tour, cette capacité dépend, entre autres facteurs, de la mesure dans laquelle les clients sont exposés aux fluctuations de l'économie du Nunavut. Le risque auquel peut s'exposer la Société au regard du crédit se limite à la valeur comptable de ses comptes clients. Pour atténuer ce risque, la Société effectue un suivi constant des comptes clients afin d'assurer leur actualisation. Au 31 mars 2013, la somme totale des comptes clients était de 1 733 297 \$ (2012 - 3 005 133 \$), dont 183 820 \$ devaient être perçus depuis 31 à 60 jours (2012 - 314 275 \$), 94 109 \$ depuis 61 à 90 jours (2012 - 104 947 \$) et 607 920 \$ depuis plus de 90 jours (2012 - 1 075 056 \$). En ce qui concerne les comptes clients en souffrance mais non douteux, à la lumière des antécédents en matière de crédit et des cotes de solvabilité, rien n'indique que les clients ne pourront s'acquitter de leurs obligations.

La Société recourt à un compte de réserve en cas d'éventuelles créances irrécouvrables associées aux comptes clients. Au cours de l'exercice, le compte de réserve a connu la variation suivante :

	31 mars 2013	31 mars 2013
Solde au début de l'exercice	138,979 \$	80,822 \$
Créances annulées	-	(36,636)
Hausse (baisse) de la réserve en cours d'exercice	(31,116)	94,793
Solde à la fin de l'exercice	107,863 \$	138,979 \$

La Société est aussi exposée au risque de crédit que représentent ses investissements dans ses filiales. Son règlement stipule que la Société ne peut prêter ou investir plus d'un million de dollars dans une entreprise ou un groupe d'entreprises apparentées. Les montants supérieurs à un million de dollars sont sujets à l'approbation du Conseil de gestion financière. Afin d'atténuer ce risque, la Société s'est dotée de directives précises à suivre avant d'investir dans une filiale. De plus, la Société évalue régulièrement les pratiques des filiales après son investissement dans ces dernières, et ce, afin de se prémunir contre toute perte éventuelle.

Le Manuel de la Société sur les méthodes de cession énonce les processus et procédures à suivre par la Société et son conseil d'administration à toutes les étapes de la cession, y compris la vente d'une filiale ou de toute part ou intérêt d'investissement détenu par la Société dans une filiale ou une entreprise commerciale. Ces politiques et processus visent à fournir une méthode pratique applicable aux cessions, tout en prenant en considération et en respectant pleinement les dispositions et les directives applicables aux cessions énoncées dans la Loi sur la Société de développement du Nunavut et les politiques et directives d'investissement de la SDN, approuvées par le conseil d'administration de la Société et le Conseil de gestion financière.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur de marché ou les futurs flux de trésorerie associés à un instrument financier fluctuent sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée à ce risque à travers son prêt bancaire d'exploitation, puisque toute variation du taux d'intérêt se répercutera sur sa charge d'intérêts. Pour atténuer ce risque, la Société maintient son prêt bancaire d'exploitation au minimum et paie tout solde dû le plus tôt possible avec les liquidités excédentaires disponibles. Toute variation de 1 % du taux d'intérêt appliqué au prêt bancaire d'exploitation fait varier de 5 000 \$ la charge d'intérêt annuelle pour les soldes budgétaires concernés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. La Société est exposée au risque de liquidité par le biais de ses passifs financiers (découvert bancaire, prêt bancaire d'exploitation et comptes créditeurs). Afin d'atténuer ce risque, la Société surveille de près les flux de trésorerie attendus et réels, veillant à toujours disposer des liquidités nécessaires pour financer ses activités. Ses passifs financiers devraient venir à échéance d'ici moins d'un an. Pour l'heure, la Société ne prévoit pas éprouver de difficulté à honorer ses obligations futures liées à ses passifs financiers. La Société estime avoir accès à un capital suffisant – possibilités d'autofinancement, aide gouvernementale, sources externes, notamment les facilités d'emprunt – pour assumer les dépenses prévues.

15. Données comparatives

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Tableau A

Société de développement du Nunavut
Tableau récapitulatif des immobilisations corporelles
pour l'exercice clos le 31 mars

	2013					2012	
	Immeubles	Équipement	Améliorations locatives	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Matériel roulant	Totaux
Coût des immobilisations corporelles							
Solde d'ouverture	9,895,815	3,490,112	565,140	464,246	224,088	309,894	14,949,295
Ajouts	523,881	221,238	-	18,187	7,153	8,789	779,248
Cessions	-	-	-	-	-	-	-
Solde de fermeture	10,419,696	3,711,350	565,140	482,433	231,241	318,683	15,728,543
Amortissements cumulés							
Solde d'ouverture	(9,158,889)	(3,429,784)	(356,100)	(431,370)	(212,188)	(283,952)	(13,872,283)
Amortissement	(101,510)	(59,618)	(82,834)	(10,788)	(13,089)	(12,943)	(280,782)
Cessions	-	-	-	-	-	-	-
Solde de fermeture	(9,260,399)	(3,489,402)	(438,934)	(442,158)	(225,277)	(296,895)	(14,153,065)
Valeur comptable nette	1,159,297	221,948	126,206	40,275	5,964	21,788	1,575,478
Durée de vie utile estimative	10 à 20 ans	5 ans	5 à 10 ans	5 ans	1 à 2 ans	5 ans	1,077,012

Tableau B

Société de développement du Nunavut
Tableau récapitulatif des ventes
pour l'exercice clos le 31 mars

Ventes	Artisanat	Viande et poisson	Élimination inter-sociétés		Montants réels	Montants réels
			Débit	Crédit	2013	2013
Viande et poisson	46,498	498,516			545,014	361,373
Poisson	-	2,385,030			2,385,030	2,297,810
Quota	-	875,120			875,120	1,443,785
Bœuf musqué	-	137,127			137,127	171,393
Artisanat	2,047,143	-			2,047,143	3,000,011
Fournitures	-	412,265			412,265	548,811
Frais de gestion	-	8,532			8,532	13,612
Élimination des ventes inter-sociétés	-	-	(354,020)		(354,020)	(414,799)
Total	2,093,641	4,316,590	(354,020)	-	6,056,211	7,421,996

Tableau C

Société de développement du Nunavut
Tableau récapitulatif du coût des produits vendus
pour l'exercice clos le 31 mars

	Artisanat	Viande et poisson	Élimination inter-sociétés		Montants réels	Montants réels
			Débit	Crédit	2013	2012
Coût des produits vendus						
Stock d'ouverture					3,688,259	2,972,690
Achats	2,339,754	1,348,505			3,295,604	4,485,680
Réparation et développement de produits	1,208,089	2,087,515			11,589	17,235
Commissions	11,589	-			144,381	237,304
Redevances	144,381	-			-	9,879
Main-d'œuvre directe	-	-			1,249,599	1,496,859
Services publics	365,009	884,590			792,487	787,769
Entretien et réparation d'usine	128,256	664,231			32,852	54,931
Dépenses liées aux outils et aux véhicules	-	44,269			44,269	64,445
Salubrité des aliments et productivité	-	33,111			33,111	70,050
Transport et emballage	86,429	1,155,391			1,241,820	1,161,999
Dépréciation/démarque des stocks	19,954	4,188			24,142	25,180
Stock de clôture	(2,255,361)	(1,140,992)			(3,396,353)	(3,688,259)
Élimination des achats inter-sociétés	-	-		(354,018)	(354,018)	(414,799)
Total	2,048,100	5,113,660	-	(354,018)	6,807,742	7,280,963

Tableau D

**Société de développement du Nunavut
Tableau récapitulatif des charges associées aux ventes et à l'administration
pour l'exercice clos le 31 mars**

	Artisanat	Viande et poisson	Montants réels 2013	Montants réels 2012
Charges liées aux ventes				
Publicité et promotion	68,393	18,094	86,487	342,110
Créances irrécouvrables (recouvrées)	6,077	485	6,562	2,580
Dépenses du conseil d'administration	74,372	43,930	118,302	111,344
Frais et intérêts bancaires	60,321	43,533	103,854	69,146
Coûts d'échantillonnage - MPO	-	5,600	5,600	4,500
Bail de matériel	1,114	-	1,114	5,898
Fret et courrier	6,016	-	6,016	5,255
Assurances	697	-	697	2,556
Frais juridiques	29,033	-	29,033	15,549
Licences et contrats de location	100	8,774	8,874	19,848
Perte sur disposition d'actifs	-	-	-	8,909
Frais de gestion	-	-	-	7,000
Divers	4,094	(29,608)	(25,514)	152,920
Fournitures de bureau	71,230	44,199	115,429	102,186
Honoraires professionnels	98,501	74,874	173,375	166,853
Loyer	104,497	-	104,497	141,876
Réparation et entretien	26,460	50,021	76,481	85,217
Salaires et avantages	1,492,634	649,645	2,142,279	2,309,806
Téléphone et services publics	66,596	23,214	89,810	133,834
Salons professionnels	7,390	-	7,390	24,015
Traduction	9,640	-	9,640	3,270
Déplacements	191,137	21,505	212,642	211,781
Dépenses d'automobile	-	8,745	8,745	46,991
Total	2,318,302	963,011	3,281,313	3,973,444